



A Saint Pardoux Isaac, le 13 février 2026

Mesdames, Messieurs,
Les membres du Conseil Municipal

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Conseillers, Chers Collègues,

La Direction Générale des Finances Publiques rencontre depuis le 6 février 2026 une déficience technique majeure affectant ses serveurs nationaux, lesquels alimentent l'application HELIOS – outil déterminant pour la gestion comptable et financière des collectivités territoriales. Cette situation, indépendante de notre volonté, empêche actuellement l'édition du Compte Financier Unique (CFU), pièce essentielle à l'examen des comptes de la collectivité.

Dans ce contexte, il m'apparaît indispensable de reporter la séance du Conseil Municipal initialement prévue le 17 février.

Celle-ci se tiendra désormais le :

MARDI 24 FEVRIER 2026/A 20 H 00

L'ordre du jour reste inchangé. Les pièces associées vous seront transmises dès que la situation technique le permettra.

Ordre du jour est le suivant :

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MADAME LE MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

- Travaux de rénovation énergétique et restructuration d'un ensemble immobilier « la Périgourdine » à vocation de logements locatifs – demande de sous-traitance pour le lot 7 – cloisons plâtrerie isolation – sas MAINVIELLE – 47160 PUCH D'AGENAIS.

Présentation et vote des procès-verbaux du 25 novembre 2025, du 16 décembre 2025 et du 20 janvier 2026.

ADMINISTRATION GENERALE :

- Proposition d'acquérir la licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie.
- Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

FINANCES :

- Demande de prolongation de délais pour l'aide financière de l'Agence Adour Garonne au titre du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.
- Présentation et vote du Compte Financier Unique 2025.
- Présentation et vote d'affectation des résultats.
- Ouvertures de crédits nouveaux pour des dépenses d'investissement susceptibles d'être engagées, mandatées et liquidées avant le vote du budget 2026.

TRAVAUX :

- Avancement des travaux de rénovation énergétique et restructuration d'un ensemble immobilier « La Périgourdine » à vocation de logements locatifs.
- Avancement des travaux de réhabilitation et rénovation énergétique des bâtiments scolaires.

Questions diverses (Compte-rendu des commissions, ...).

Je compte sur votre présence,

Salutations distinguées,

Le Maire,
Marie-José BONADONA.

The image shows a circular official seal of the Municipality of Saint-Pardoux-Isaac. The seal features a central emblem with a church spire and the text "MAIRIE DE SAINT-PARDOUX-ISAAC" around the perimeter. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to read "M. Bonadona".